

Mariage de migrants avec des mineures : les Occidentaux se couchent honteusement

écrit par Durandurand | 24 août 2016



Un couple de réfugiés afghans est arrivé en Suisse. Le problème : l'épouse est âgée de 14 ans, et le Code pénal helvétique interdit les relations sexuelles avec des mineurs de moins de 16 ans.

L'immigration et l'islamisation de notre continent c'est aussi cela. Un recul des droits fondamentaux des enfants et des femmes que nous piétons au nom du respect des coutumes et traditions des barbares, au nom de prétendus droits de l'homme (qui ne sont surtout pas ceux de la femme et de la fillette). Exemples à avoir en tête systématiquement quand vous discutez avec des pro-migrants.

Par contre vous ne trouverez pas sur notre site d'article concernant les revendications de polygamie que feraient des migrants italiens au prétexte du mariage gay. C'est une monstruosité de relayer de telles bassesses, comme si l'on pouvait comparer le mariage monogame, amoureux, respectueux de l'autre, entre époux du même sexe à la prostitution organisée en appartement avec 4 femmes considérées comme des pondeuses et des déversoirs à sperme. Je ne relaierai pas ce genre de choses et je n'accepterai aucune discussion de ce genre ici. Il est hors de question que l'on interdise à nos homos des droits fondamentaux sous prétexte que des tarés voudraient en profiter pour instaurer leur système rétrograde chez nous. Et on ne va pas relancer le débat sur le mariage homo on y a consacré le temps et les échanges nécessaires ici il y a 3 ans. Tout le monde sait que j'y suis viscéralement favorable au nom de l'égalité républicaine, que d'autres de RR, contributeurs ou commentateurs y sont viscéralement opposés. Cela ne nous empêche pas de lutter côte à côte contre l'islam, seul vrai danger. Pas de temps ni d'énergie à perdre sur de vieilles lunes. Merci à tous.

Christine Tassin

Rappel, déjà en juin dernier :

Allemagne : la justice autorise le mariage d'un migrant avec une mineure.

Société. En Allemagne, la justice est embarrassée par les migrants qui arrivent sur le territoire et qui sont déjà mariés selon les règles de la charia, avec des jeunes filles mineures. La Cour suprême fédérale a tranché en faveur des migrants : ils pourront rester mariés.

Le quotidien allemand Die Welt rapporte un nouveau problème lié à la crise des migrants de l'autre côté du Rhin. Parmi les milliers d'immigrés qui pénètrent sur le territoire, de plus en plus de jeunes filles mineures arrivent, accompagnées de leur mari. Le journal raconte le cas d'Alia et Amir. Lors de leur arrivée en Allemagne, la mineure de 14 ans a été placée sous la tutelle du ministère de la jeunesse, qui a saisi la justice. Impossible, selon lui, de laisser ces deux personnes ensemble, puisque ce mariage s'apparente à un détournement de mineure. Le tribunal décide donc de séparer le couple et de n'autoriser leurs rencontres qu'en présence d'un tiers.

Sauf que la Cour suprême fédérale a finalement annulé cette décision de la justice allemande. Les deux migrants sont donc autorisés à rester ensemble, ce qui crée un dangereux précédent dénoncé par les organisations internationales Unicef et Terre des Femmes. L'association SOS-Kindredörfer dénonce quant à elle les conditions de

mariage de ces mineures, qui ont rarement le choix au moment de prendre un époux : « Les mariages de jeunes filles avec des hommes beaucoup plus âgés qu'elles sont surtout répandus en Syrie. Avant la guerre, dans 13 cas de mariage sur 100, au moins un des deux mariés n'avait pas atteint l'âge de 18 ans. Actuellement, cela concerne 51% des mariages. Il s'agit surtout de mariages forcés conclus dans les camps de réfugiés en Jordanie, au Liban, en Irak et en Turquie ».

<http://www.valeursactuelles.com/societe/allemande-la-justice-autorise-le-mariage-dun-migrant-avec-une-mineure-62399>

En Allemagne, la justice est embarrassée par les migrants qui arrivent sur le territoire et qui sont déjà mariés selon les règles de la charia, avec des jeunes filles mineures. La Cour suprême fédérale a tranché en faveur des migrants : ils pourront rester mariés. [...]

Suisse : Des migrants musulmans arrivent en Europe avec leurs épouses ... qui sont des adolescentes.



Un couple de réfugiés afghans est arrivé en Suisse. Le problème : l'épouse est âgée de 14 ans, et le Code pénal helvétique interdit les relations sexuelles avec des mineurs de moins de 16 ans.

<http://www.dreuz.info/2016/01/09/nouveau-probleme-des-migrants>

[-musulmans-arrivent-en-europe-avec-leurs-epouses-qui-sont-des-adolescentes/](#)– LE 9 JANVIER 2016

Un couple de réfugiés afghans est arrivé en Suisse. Le problème : l'épouse est âgée de 14 ans, et le Code pénal helvétique interdit les relations sexuelles avec des mineurs de moins de 16 ans. [...]